

FICHE DE POSTE DU VICE-PRÉSIDENT LOCAL CHARGÉ DU SERVICE AU NOUVEL ARRIVANT (SNA)

MISSION PRINCIPALE

- Veiller à la qualité de l'accueil et des services apportés par l'AVF au Nouvel Arrivant
- Mettre en place et gérer l'équipe «Service au Nouvel Arrivant» dans l'AVF
- Etre le garant de la mission AVF dans l'ensemble de l'association
- Représenter son AVF dans les réunions régionales

PLACE DANS L'ORGANISATION

- Adhérent et bénévole de l'AVF
- Vice-président
- Membre du Conseil d'Administration et du bureau de l'AVF
- Responsable délégué à la commission régionale SNA
- Membre de l'Assemblée Générale Régionale

RESPONSABILITÉS ET TACHES

Responsable de son équipe :

- Rechercher, gérer et coordonner les membres responsables de son équipe (sachant que ces postes peuvent être cumulables ou dédoublés en fonction de la taille de l'AVF). En se référant à la définition du SNA dans le Tout Savoir, l'équipe est composée de :
 - Responsable du pré-accueil
 - Responsable des accueillants
 - Responsable du suivi du Nouvel Arrivant
 - Responsable du parrainage
 - Responsable des rencontres conviviales adaptées aux Nouveaux Arrivants
 - Responsable des équipes spécifiques : étrangers, jeunes mamans, jeunes actifs
 - Equipe chargée de missions spécifiques pour la recherche du Nouvel Arrivant pour veiller à la qualité de l'accueil réservé au Nouvel Arrivant.
- Définir les tâches de chacun et s'assurer que les services existent et fonctionnent - fixer des objectifs avec son équipe régler les conflits internes à son équipe.
- S'assurer que les articles de la charte sont respectés (se référer aux définitions des termes AVF contenues dans le Tout Savoir)
- Etre à l'écoute de la demande et des réflexions des Nouveaux Arrivants
- Etre présent sur le terrain, s'assurer que le service proposé correspond aux besoins des Nouveaux Arrivants
- S'assurer auprès des Nouveaux Arrivants que l'AVF a bien rempli sa mission.

Membre du Conseil d'Administration :

- Travailler en étroite collaboration avec le Président, le bureau et son équipe
- Rendre compte de l'activité du SNA au bureau et au Conseil d'Administration
- Entretenir une bonne communication entre les membres du SNA d'un côté et les structures de l'AVF de l'autre (le bureau, le Conseil d'Administration, le groupe d'Animations, ...)
- Participer aux réunions de bureau, aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales de l'AVF

Responsable délégué à la commission régionale :

- Participer aux Commissions Régionales SNA Français et Etranger
- Participer aux Assemblées Générales de l'Union Régionale à laquelle l'AVF est rattaché (voir dispositions spéciales pour les unions régionales AVF ayant plus de 29 AVF)
- Assurer la communication des informations régionales le Bureau le Conseil d'Administration et vers son équipe
- Informer le responsable régional SNA des réalités du terrain et du fonctionnement de son service

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Savoir :

Connaître l'association, sa structure, son historique (informations contenues dans le Tout Savoir)

Avoir suivi les formations « **Accueillir, un savoir-faire** » et « **Une équipe au service du Nouvel Arrivant** »

Etre sensible aux problèmes liés à la mobilité

Savoir faire :

Travailler en équipe

Mener des réunions (cadrer les échanges, animer, réguler)

Déléguer

Gérer les conflits

Savoir être :

Positif

Avoir une bonne mémoire des visages et des noms

Dégager une aisance relationnelle

Savoir dialoguer

FORMATIONS AVF APPROPRIÉES

- **Accueillir, un savoir-faire**
- **Une équipe au service du Nouvel Arrivant**

Autres formations utiles :

- Comment vivre et fonctionner en équipe
- Prise de parole devant un public
- Animer efficacement une réunion
- Anticiper et gérer les conflits